



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 8574

Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur le projet de réforme de la politique commune de la pêche (PCP). Elle considère que dans le cadre des projets en cours au niveau européen, il convient de rappeler que la modernisation de la flotte et la problématique de la gestion des ressources halieutiques sont deux sujets différents. Alors que le commissaire européen préconise de supprimer les aides publiques à la modernisation de la flotte, le maintien de celles-ci est nécessaire afin de mieux prendre en compte les conditions de travail des marins pêcheurs. Elle lui demande son sentiment sur ce point et de rappeler la position de la France en la matière.

Texte de la réponse

Le projet de réforme de la politique commune des pêches (PCP) a été jugé, dès l'origine, inacceptable en l'état par la France. Le Gouvernement s'est employé à faire prendre en compte, notamment, la nécessité de moderniser la flotte de pêche, pour améliorer les conditions de travail, de sécurité et de traitement des produits. À l'issue d'une longue négociation, le dispositif adopté en décembre 2002 a maintenu la possibilité d'aider, sur fonds publics, la modernisation des armements à la pêche jusqu'à la fin de la période de programmation 2000-2006, et la possibilité d'aider au renouvellement de la flotte jusqu'au 31 décembre 2004. Dans le cadre de ces lignes directrices communautaires, un vaste plan de modernisation de la flotte de pêche a été lancé, qui a permis de mener à bien de nombreuses constructions neuves ou modernisations de navires existants, en vue de rajeunir la flottille et de garantir aux marins pêcheurs de meilleures conditions de travail. Les aides publiques qui resteront accessibles en 2005 et 2006 permettront de poursuivre l'effort en faveur de la sécurité et de l'ergonomie des postes de travail, ainsi qu'en faveur de la sélectivité des engins de pêche.

Données clés

Auteur : [Mme Marcelle Ramonet](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8574

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 2002, page 4876

Réponse publiée le : 1er mars 2005, page 2152